

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **25 (1899)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les exposants étaient au nombre de 102, dont 23 isolés et deux collectivités importantes: celle de la Société suisse des tuiliers, représentée par 51 exposants et celle de la Société suisse des fabricants de gypse, chaux et ciments, par 28 exposants.

Quant aux autres renseignements et détails sur cette partie de l'exposition du groupe 32, nous nous en référons au rapport spécial qui sera publié par le laboratoire d'essais.

2° PARTIE INDUSTRIELLE

Dans l'examen de cette partie des matériaux de construction, nous suivrons l'ordre de leur chronologie géologique.

Afin d'obtenir des renseignements sur les produits exposés, nous avons adressé une circulaire aux exposants, mais comme beaucoup n'ont pas répondu, nous ne pouvons donner qu'une description incomplète d'un certain nombre de produits.

I^{re} CLASSE. — MOLASSE ET GRÈS.

Cette classe des matériaux de construction, qui comprenait à Zurich 56 exposants, n'en comptait que 6 à Genève. Cela provient, comme nous l'avons déjà dit, de ce que le siège de l'exposition était excentrique et aussi du fait que la Suisse occidentale, à l'exception du canton de Fribourg, n'est pas riche en carrières de molasse ou de grès.

a) Molasse.

Société anonyme des carrières d'Ostermündingen (Berne). Elle a exposé un motif décoratif d'un bel effet comprenant un obélisque en molasse grise et un balustre en molasse bleue.

M. Charles Winkler-Kummer, à Fribourg a exposé une colonne formée de blocs de molasse grise et bleue, dont les faces sont taillées suivant les différents modes que comporte la taille de la pierre. Résistance à l'écrasement: 355 kilogrammes par cm².

MM. Ch. Petit-Regamey & C^{ie}, à Lausanne, ont exposé un encadrement de fenêtre orné en molasse de Crissier. Cette molasse se taille facilement, se prête même à la sculpture sommaire; couleur grise, grain assez grossier. Résistance à l'écrasement: à l'état sec 219 kg. par cm², saturé d'eau 84 kg. par cm².

b) Grès.

M. A. Bussien, entrepreneur à Bouveret (Valais). Pierre brute et taillée, en grès bleu, assez dur; elle est utilisée pour la confection de marches d'escaliers, de dalles, encadrements de portes et fenêtres. Le cube exploité annuellement est d'environ 2500 à 3000 m³.

MM. Mermoud & C^{ie}, à Saxon, ont exposé des dalles de grandes dimensions ayant l'apparence de grès schisteux, mais il paraît d'après les renseignements obtenus, que cette pierre renferme du calcaire, de l'argile et du fer. Cette pierre possède une densité de 2,879. Les dalles sont employées comme pierres de taille en balcons, angles, dallages, etc.; les déchets donnent une excellente pierre à bâtir. Les ardoises exposées sont d'un gris noir.

M. Dutoit-Visinand, carrier, à Chésalles-Oron (Vaud). Bassin de fontaine avec sa colonne. Escalier tournant suspendu.

Carrière dans un banc de grès gris-bleu; la première couche

peut servir à confectionner des marches, plateformes, limons d'escaliers et balcons; la seconde, plus dure, peut fournir des bassins, socles, moellons, bouteroues, bornes, etc.

Il n'y a pas eu d'essais faits à Zurich.

II^e CLASSE. — CALCAIRES.

Nous avons subdivisé cette classe en: a) *calcaire tendre*; b) *calcaire susceptible de politure*; c) *marbre décoratif*.

a) Calcaire tendre.

M. Ch.-L. Schnider, ingénieur, à Neuveville (Berne), propriétaire des carrières de Sainte-Ursanne, a fourni l'encadrement de deux fenêtres de la façade du pavillon d'essais et exposé un modèle de balustre.

Cette pierre est blanche. Les bancs supérieurs sont plus tendres que les bancs inférieurs. Elle est employée à la confection de soubassements, encadrements de portes et fenêtres, sculptures, colonnes, fuseaux, rampes d'escaliers, balcons, etc.

Résistance à l'écrasement: bancs supérieurs, 265 à 268 kg. par cm²; bancs inférieurs, 528 kg.

M. C. Chamorel, entrepreneur, à la Borde, Lausanne, a exposé des pierres d'Agiez sur Orbe: banc royal et roches douces.

Résistance à la rupture: en moyenne 235 kg. par cm²; poids spécifique, 2200 kg.

Analyse: chaux 55,36 0/0, acide carbonique 43,87, eau 0,06, oxyde de fer et argile 0,60, reste insoluble 0,24.

MM. Kessler et Ganzer, à Bâle, ont exposé divers échantillons de calcaire tendre et de couleur blanc-jaunâtre.

(A suivre.)

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Hôtel de ville de Baulmes¹.

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur,

Le jury du concours pour l'élaboration des plans de l'hôtel de ville de Baulmes ayant terminé ses travaux se fait un devoir de vous transmettre le résultat de ce concours.

1^{er} prix de 450 francs. M. JEAN BÉGUIN, architecte à Neuchâtel.

2^{me} prix de 350 francs MM. VERREY et HEYDEL, architectes à Lausanne.

3^{me} prix ex æquo de 250 francs. M. ROBERT CONVERT, architecte à la Tour de Peilz.

3^{me} prix ex æquo de 250 francs. M. CHARLES BORGEAUD, architecte à Lausanne.

4^{me} prix de 200 francs. MM. REGAMEY et MEYER, architectes à Lausanne.

Mention honorable: Projet N° 14: *B majuscule orné*.

Mention honorable: Projet N° 18: *B bleu dans un cercle*.

Ce concours a réuni 24 projets et a donné des résultats fort intéressants.

L'exposition des plans restera ouverte au public pendant dix jours, à partir du 11 courant à l'hôtel de ville de Baulmes.

Le jury, composé de MM. Melley, architecte à Lausanne, Fuchslin, architecte à Zurich et Brémont, architecte à Genève, s'est réuni à Baulmes le 9 courant.

Lausanne, le 10 mai 1899.

Pour la Commission du jury.

Le rapporteur:

C. MELLEY, architecte.

¹ Voir le programme *Bulletin* N° 1, page 143.